

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 33 (1895)
Heft: 5

Artikel: Appartement à louer
Autor: Ladvocat, Albert
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-194777>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les samedis.

TABLEAU DE L'ABONNEMENT

SUISSE: un an . . . 4 fr. 50
six mois . . . 2 fr. 50
ÉTRANGER: un an . . . 7 fr. 20

On s'abonne au *Bureau du Conteur*, à Lausanne et aux Bureaux des Postes. — Les abonnements datent du 1^{er} janvier, du 1^{er} avril, du 1^{er} juillet et du 1^{er} octobre.

PRIX DES ANNONCES :
du canton, 15 c. ; de la Suisse, 20 c. ; de l'étranger, 25 c. la ligne ou son espace.

La maison Clavel de Brenles.

L'ancienne maison Clavel de Brenles, située à la Grotte, et dont le Conseil communal de Lausanne a décidé la démolition immédiate, a appartenu à divers propriétaires.

Sur le plan de 1725, déposé aux archives communales, cette maison est indiquée comme appartenant à *Messieurs de la ville*.

Sur le plan de 1833, elle appartient à la famille de Senarclens.

Et quand la Commune de Lausanne l'a achetée, après 1850 — nous ne pouvons préciser l'année — le propriétaire était l'Etat de Vaud.

Maintenant, d'où lui vient son nom *Maison Clavel de Brenles* ?

Si nos renseignements sont exacts, cet immeuble aurait passé des mains de la famille de Senarclens dans celles de M. Samuel Clavel de Brenles, né en mars 1761, et qui fut appelé à jouer un certain rôle dans la révolution du Pays de Vaud en 1798. Nommé la même année membre de l'Assemblée électorale et sous-préfet de Lausanne, il fit partie de la diète cantonale et fut membre du Tribunal d'appel de novembre 1802 à 1826. Il siégea aussi dans le Conseil académique, ainsi que dans le Grand Conseil, où il fut un des principaux chefs de l'opposition qui amena la révolution de 1830, après laquelle il se retira des affaires publiques.

Samuel Clavel de Brenles mourut à Bex, le 5 octobre 1843, sans postérité. Il légua sa maison à l'Etat de Vaud, avec usufruit en faveur de sa femme, qui l'habita plusieurs années après la mort de son mari.

Samuel Clavel de Brenles était fils de Jacques-Abram-Elie-Daniel, seigneur de Brenles, célèbre juriconsulte et ami de Voltaire. Comme son père, il s'était acquis la réputation d'un juriste distingué. Il fut en outre le collaborateur de la *Revue suisse* et du *Nouvelliste vaudois*, et publia plusieurs ouvrages.

Enfants du peuple.

On a beaucoup parlé, ces derniers temps, des modestes origines du nouveau président de la République française. Le *Petit Parisien* fait remarquer que la grande République américaine peut, à cet égard, en remontrer à la France; car, parmi les hommes qui l'ont gouvernée, on en voit plus d'un qui, au début de sa vie, ne fut également qu'un modeste ouvrier.

Le cinquième président de la République des Etats-Unis, *Monroe*, était fils d'un charretier. Il fut lui-même un ouvrier.

Jackson, le septième président, fils d'un pauvre émigrant irlandais, qui s'instruisit tant bien que mal, devint maître d'études, apprit le droit et exerça la profession d'avocat.

Le onzième président des Etats Unis, *Polke*, avait été ouvrier sellier.

L'un de ses successeurs, *Fillmore*, était fils d'un maraîcher, qui allait vendre lui-même ses légumes sur le marché. Il fut mis en apprentissage chez un tailleur. Il employait à lire et à s'instruire les loisirs de sa profession. Arrivé à la présidence de la République, il évoquait volontiers le souvenir de ce temps de lutttes et de privations.

De *Johnson*, dix-septième président, fut placé, à dix ans, comme apprenti chez un industriel. A quinze ans, il était excellent ouvrier, mais ne savait ni lire ni écrire. On lui reprocha son ignorance, et il racheta le temps perdu en consacrant la plus grande partie de ses nuits à l'étude.

Il se maria, et sa femme, jeune personne instruite, devint son professeur. Elle fit de lui un orateur. Elle le forçait à écrire des discours, à les apprendre par cœur et à les prononcer devant elle. Il devint ainsi un des maîtres de la parole.

Très énergique, il eut, un jour, l'occasion de montrer en public sa fermeté d'âme. Il devait parler devant un auditoire nombreux, et le bruit courut qu'un danger le menaçait. A l'heure dite, il monta à la tribune et commença ainsi son discours :

Citoyens, lorsque des hommes libres s'assemblent pour discuter les intérêts de l'Etat, il convient que tout se passe en ordre. On m'a informé que l'un des points à résoudre dans cette séance était l'assassinat de celui qui a l'honneur de vous parler en ce moment. Je vous prierais de décider que ce point soit d'abord vidé. Si donc un homme est venu ici dans le but indiqué, je ne lui dirai pas qu'il parle, mais qu'il tire !

Et *Johnson* découvrit sa poitrine, garda un moment le silence, puis il reprit :

Citoyens, il paraît que j'ai été mal renseigné. J'arrive maintenant au sujet qui a provoqué cette réunion.

Et il continua tranquillement son discours.

Parmi les derniers présidents de la République américaine, figurent *Lincoln* et *Garfield*, qui débutèrent également dans la vie comme ouvriers.

Lincoln, fils d'un colon du Kentucky mort dans la misère, dut, pour venir en aide à sa mère, se faire successivement gardeur de troupeaux, batelier et bûcheron.

Quant à *Garfield*, qui, ainsi que le malheureux *Lincoln*, devait finir sous les coups d'un assassin, il n'avait pas moins que son illustre prédécesseur connu toutes les après de la vie des pauvres gens.

Appartement à louer.

On sait que MM. les concierges, à Paris, ne sont pas toujours d'une urbanité exquise. Mais il faut convenir aussi qu'ils sont parfois bien ennuyés. Un des principaux désagrémens de la profession qu'ils exercent, c'est l'obligation de faire visiter les appartements vacants. Dès qu'ils ont apposé, au-dessus de la porte d'entrée de la maison, le petit écriteau qui doit frapper les regards des passants, ils sont livrés sans défense aux tracasseries, aux récriminations de toutes sortes, voire même aux « fumisteries » de ceux qui se présentent pour louer.

De toutes les aventures que l'on peut raconter sur ce sujet, l'une des plus désagréables est celle assurément dont a été victime, au mois d'octobre dernier, l'honorable M. Maucoble, vigilant gardien d'un immeuble situé rue Oberkampf.

C'était le jour du terme, vers six heures du soir. Ce brave homme s'occupait à ranger dans le tiroir de sa commode les deux petits sacs contenant le montant des quittances touchées, quand un monsieur, très bien mis, se présente et demande à voir le local vacant au cinquième étage.

Maucoble appelle aussitôt sa femme, lui confie la régence de la loge et monte l'escalier en compagnie du visiteur. On arrive à l'appartement. Le concierge s'empresse d'énumérer les avantages: du papier tout neuf; l'eau à discrétion; des glaces superbes sur les cheminées; un air excellent. L'autre écoutait en hochant la tête. Il laissa tomber cette réflexion:

— Je ne vois pas beaucoup d'armoires...

— Comment! pas d'armoires! Mais, monsieur, vous n'avez donc pas remarqué... là... dans le corridor... ce placard immense... Je pourrais y tenir à l'aise. Voyez vous-même.

Maucoble, pour compléter sa démonstra-

tion, se glisse dans le placard en question et reste là, vu de dos, étendant les bras et les jambes. A ce moment, l'inconnu, d'un mouvement brusque, repousse sur lui la porte et l'emprisonne avec un tour de clé. Puis, sans s'inquiéter des cris étouffés que pousse le malheureux, il quitte précipitamment la chambre, gagne le corridor, le palier et descend les escaliers quatre à quatre.

Sous le vestibule, il rencontre la concierge et lui dit :

— Ah ! madame, si vous saviez... votre pauvre mari ..

— Eh bien ?

— Je ne sais ce qu'il a ; comme il me parlait, il est tombé tout à coup.. Je crois bien que c'est un coup de sang...

— Que me dites-vous !... Ah ! mon Dieu ! le pauvre homme ; il faut que j'aïlle à son secours, mais qui gardera ma loge ?

— Ne vous inquiétez pas de cela. Je puis vous remplacer...

— Vous êtes bien bon. Quel malheur ! Du reste, j'aurais dû m'en douter ; hier, j'ai cassé une glace.

La malheureuse femme s'éloigna rapidement. A peine a-t-elle disparu que le complaisant visiteur se dirige vers la commode, ouvre le tiroir et s'empare des deux sacs d'argent dont nous avons parlé. Puis, se tirant le cordon à lui-même, il file vers une destination inconnue.

Pendant ce temps, Mme Maucombe arrive dans la pièce où elle suppose que son époux git inanimé. Elle ne le voit pas ; elle le cherche en vain ; elle l'appelle à diverses reprises. Une voix lui répond, mais si lamentable, si caverneuse, que déjà on jurerait qu'elle vient de l'autre monde.

— Où es-tu, mon pauvre homme ? demande-t-elle, affolée.

— Ici, dans le placard.

— Qu'est-ce que tu fais là-dedans ?

— Je n'en sais rien : mais ouvre-moi vite.

— Hélas ; je n'ai pas la clé.

Mme Maucombe essaie vainement de forcer la serrure. Elle appelle des voisins à son aide ; enfin, on réussit à déverrouiller le prisonnier. Il en était grand temps. On eut l'explication de cette aventure quand on s'aperçut du vol qui avait été commis. Maucombe et sa femme n'eurent d'autre ressource que d'aller déposer une plainte chez le commissaire de police du quartier. Retrouvera-t-on l'audacieux escroc qui a su si bien combiner cette criminelle machination ? Il faut l'espérer, mais avouons que le métier de concierge expose à bien des désagréments.

ALBERT LADYVOCAT.

(Journal de Fribourg.)

Favey et Grognoz

à Yverdon.

III

De Daillens à la gare de Cossonay, la distance est bientôt franchie, avec un char attelé d'un bon cheval.

— Tu arrêteras devant le café des Grands Moulins, fit Grognoz en tirant son cousin par le pan de son habit, on ne veut pas se séparer comme ça. Nous allons vite piquer un verre de bon Lavaux ; on m'a dit qu'il y avait là du Saint-Saphorin numéro un... Halte!...

Hola ! Babi... heu... heue!... Pauvre bête ! elle sera toute contente de se reposer un peu.

— Eh bien, je prendrai volontiers quelque chose, cette poussière vous altère comme tout, ajouta Favey, en sautant à terre. Nous avons amplement le temps.

— Hé ! gamin ! viens voir, ici, cria Grognoz, en cassant une branche de tilleul, chasse un peu les mouches à cette jument et je te donnerai vingt centimes.

— C'est de vrai alors ? répond le gamin d'un air de doute.

— Crapaud!... voyez-vous ça ! il a peur qu'on ne le paie pas... A qui es-tu ?

— A Philippe Mottu.

— Bon. Eh bien voyons, prends cette branche et tape-s y !... Là, sous le ventre, ne vois-tu pas ce mouchet de tavans ?

Entrons voir à présent, beau-frère ; et toi, cousin, allons, tu dois avoir soif... Bonjour, monsieur... Est-ce le patron ?

— Oui, monsieur.

— Eh bien, donnez-nous demi... bah ! donnez-nous un litre de votre méieur Lavaux.

Et Grognoz se penchant à l'oreille de son beau-frère, lui dit : « Faut mieux demander le litre tout d'un temps, pour ne pas être d'obligé de retaper... D'ailleurs, par cette chaleur... »

— Verse, cousin, toi qui es le plus jeune... Là, à ta bonne conservation... A la tienne, Favey.

— A présent, cousin, fait ce dernier, on ne saurait comment assez te remercier de ta complaisance... Tu as là une fameuse bête. Tonnerre ! comme on est venu !

Et mettant la tête à la fenêtre :

— Dis donc, petit Mottu, chasses-tu ces tavans comme il faut?... Faut pas badiner, si tu veux avoir tes vingt... Vois-tu, là, sur le cou ; il y en a qui sont comme des cancoires.

Charette de bêtes, comme elles teissent cette pauvre Babi !...

— Je crois que c'est bientôt le moment d'aller contre la gare. Allons. Ah ! il ne faut pas oublier le bouèbe.

— C'est moi qui le paie, interrompt Grognoz... Tiens voir tes vingt... Pourquoi n'es-tu pas à l'école?... Ah ! si j'étais ton régent, je t'allongerais les oreilles...

Et le gamin de s'éloigner à la course en criant : « Iou ! iou ! j'ai vingt ! .. deux fois disse ! Et pi d'ailleurs, ajoute-t-il d'un air gouailleux, si j'étais été à l'école, j'aurais pas pu chasser les tavans de votre chevale... Vous avez été bien content de me trouver... Iou ! iou ! »

— Ce crapaud ! fit Favey interloqué, ça a toutes les ruses.

— Eh bien, adieu, cousin, dit Favey, tous mes remerciements. Tu me feras encore un petit service : Quand tu seras de retour à la maison, passe voir jusque vers mon Elise pour voir comment

elle va et pour qu'elle ne soit pas inquiète de nous. Et pi, qu'elle essaie encore de se frotter la nuque avec du beaume tranquille ; en tout cas, ça peut pas lui faire de mal.

— C'est ça, répond le cousin, je ne manquerai pas... Alors que faut-il dire chez vous ? ajouta-t-il en se tournant vers Grognoz.

— Oh ! il n'y a pas besoin d'y passer ; laisse ma vieille tranquille : tu auras encore une remauffée ; c'est déjà assez de recevoir la mienne quand nous reviendrons... Enfin, ça n'empêche pas de lui dire boujour de ma part si tu la rencontres... au moins pour la bonne façon...

Essaie de lui demander si elle s'ennuie de moi !...

Quelques minutes plus tard, Favey et Grognoz, en chemin de fer, roulaient vers Yverdon.

(A suivre).

Lè z'hussâ.

Vo sédè bin que l'est que dai z'hussâ ? C'est dai z'espèces de chasseu à tsévau qu'étiot dai rudo lulus dao teimps dao vilhio Napoléion. C'est rappoo à dou z'hussâ qu'aviont été tiâ pè Thierrens, ein dou, que lè Français sont eintrâ ein Suisse et que no z'ont doutâ dè dézo la patta dè l'or.

Onna demeindze matin dein on veladzo su France, lè dzeins étiot à la messa et l'incourâ ve dein lo fond de l'église on n'hussâ qu'étaï appoyi contrè 'na colonda, mà que n'attiutâvè dièro et que ne fasâi què dè sè remoa. Quand tot a été fini, l'incourâ fâ ao sacristain, que l'est don cé que lai aidè à s'affubliâ et à preparâ cein que faut po la messa :

— N'ai-vo pas vu on n'hussâ lé ao fond ?

— Oi, l'é vu.

— Eh bin, traci après et amenâ-lo vers mè.

Lo sacristain tracè frou, retrâovè l'hussâ et lai fa que monsu l'incourâ lo demandâvè.

Ye retornont vai l'incourâ, que fâ à l'hussâ :

— Vo z'êtes venu à la messa, me n'ami, et vo z'ai bin fé ; mà vo n'ai dièro profitâ de cein que y'é de ; vo n'ai fé què dè remoa et dè guegni decé, delè.

— Eh bin, po vo derè la vretâ, monsu l'incourâ, se châi su venu, c'est per hasâ ; passâvo perquie et coumeint n'avé pas lo sou po alla bâirè 'na verda, su eintrâ à l'église po passâ lo teimps, et cein se pâo bin que y'ausso budzi on bocon, kâ, vâi-dè-vo, s'on ne coumandè pas : Gardè à vous, mè fotto dao resto.

— Eh bin, lai fâ l'incourâ, « cé qué lé no », sâ cein que fâ. Ein vo bailleint l'idée dè veni à la messa, que sâ-t-on bin pou se cein n'est pas po voutron bin et se petètrè onna bouna réson que vo